

C. Joliff regrette un « manque de cohésion entre les acteurs de la filière » et suggère que « c'est nous, producteurs, de faire des propositions à l'aval ». Aoste s'y est déjà mis, « sans attendre la loi Egalim ». Une loi sur laquelle tous comptent, à l'exception de P Goetzman pour qui le sujet est moins celui du prix que de la marge, globalement plus faible en France à cause « d'une fiscalité et d'un environnement normatif bien plus élevés ».